

PROCES-VERBAL N° 4 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt le dix juillet à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 6 juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de son Maire, Monsieur Bernard PANDELE.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

| | PRESENT | ABSENT | EXCUSE |
|--------------------|---------|--------|--------|
| PANDELE Bernard | X | | |
| MARRAST Christian | X | | |
| DUPRAT Cathy | X | | |
| DE CASTRO Stéphane | X | | |
| LAFARGUE Paul | X | | |
| BRUEL Virginie | X | | |
| ULTRA Jean-Charles | X | | |
| VOUGO Vanessa | X | | |
| CLAVERIE Yannick | X | | |
| VAN WAES Jacques | X | | |

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 10, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Le conseil a choisi pour secrétaire : Mme BRUEL Virginie

La secrétaire de mairie, Mme Corinne MORANGE, est présente pour ce conseil.



ORDRE DU JOUR

| | |
|-----------|----------------------------------------------------------|
| <u>01</u> | Lecture et approbation du compte-rendu du 4 juillet 2020 |
| <u>02</u> | Election des délégués pour les élections sénatoriales |
| <u>03</u> | Examen du budget primitif 2020 |
| <u>04</u> | Indemnité des adjoints |
| <u>05</u> | Lecture de la Charte de l' élu local |
| <u>06</u> | Désignation des membres de la CCID |
| <u>07</u> | Questions diverses |



1 / Lecture et approbation du compte-rendu du 4 juillet 2020

Le compte-rendu est approuvé et signé par tous les membres présents lors du précédent conseil.

2 / Election des délégués - Elections sénatoriales

Sont élus :

Délégué titulaire : DE CASTRO Stéphane

Délégué suppléant 1 : MARRAST Christian

Délégué suppléant 2 : ULTRA Jean-Charles

Délégué suppléant 3 : VOUGO Vanessa

3 / Examen du budget primitif

Avant de présenter le budget Monsieur le Maire expose les difficultés rencontrées par Monsieur CAPDEPONT suite à l'incendie de sa maison. Il propose que la commune lui accorde une aide d'urgence qui devra être inscrite au budget 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE d'accorder une aide d'urgence à Monsieur Capdepont d'un montant 1 000 €.

| Suffrages | | | |
|-----------|------|--------|------------|
| Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
| 10 | 10 | 0 | 0 |

Monsieur le Maire soumet ensuite le budget primitif au Conseil.

Fonctionnement : Recettes 614 796.94 € (dont 458 006.94 € d'excédent reporté)
Dépenses 614 796.94 €

Investissement : Recettes 207 967.87 € (dont 19 098.87 € d'excédent reporté)
Dépenses 207 967.87 €

Total : Recettes 822 764.81 €
Dépenses 822 764.81 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020.

| Suffrages | | | |
|-----------|------|--------|------------|
| Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
| 10 | 10 | 0 | 0 |

4 / Indemnité des adjoints

Monsieur le Maire présente le principe d'indemnisation des adjoints pour les délégations qu'il leur a accordées.

Pour information,

délégations accordées au 1^{er} adjoint :

- urbanisme : réception, vérification des dossiers de demande de droit du sol, de préemption, suivi des documents d'urbanisme (Carte communale)
- marchés publics : préparation et suivi des dossiers
- budget, finances : préparation et suivi du budget
- information, communication : préparation du bulletin communal, site internet
- voirie : suivi de l'entretien et des travaux
- bâtiments communaux : suivi de l'entretien, programmation des travaux

délégations accordées à la 2^{ème} adjointe :

- affaires scolaires : participation au conseil d'école, garderie, centre de loisirs
- personnel communal : planning des absences, relation avec le personnel, formation, suivi des carrières
- animation : planning des locations de salles, suivi des manifestations culturelles et sportives, relations

avec les associations

Ces délégations entraînent délégations de signature des documents y afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE d'accorder une indemnité de 9% de l'IB 1027 (350 € brut mensuel) au 1^{er} adjoint et une indemnité de 7 % de l'IB 1027 (272.82 € brut mensuel) au 2^{ème} adjoint.

| Suffrages | | | |
|-----------|------|--------|------------|
| Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
| 10 | 9 | | 1 |

5 / Désignation des membres de la CCID

Suite au renouvellement du Conseil municipal, une commission communale des impôts directs doit être instituée. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

Ces commissaires sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur proposition du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

PROPOSE aux fonctions de commissaire :

RECHEDE Jean-Louis
LAGAROSSE Thierry
DUPEYRON Monique
TELLO Maribel
LAPORTE Fabienne
CELLA Alain
BOURDENS Denis
CARROLL Catherine
THORE Brigitte
DALIES Francine
CHEVALIER Michel
THORE Nadine

LAFARGUE Serge
ANDRE Karine
DE CASTRO Stéphane
DUCAMIN Pascal
RANDE Alain
DESTRUHAUT Christophe
CAILLAVA Bernard
SYLNAVE Martine
ROUMENTAS Marc
LAGUBEAU Jean
THORE Michel
BEQUET Franck

| Suffrages | | | |
|-----------|------|--------|------------|
| Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
| 10 | 10 | 0 | 0 |

6 / Questions diverses

- **Appel aux dons** pour Michel CAPDEPONT proposé par des habitants de la Commune. Une urne sera déposée à la Mairie.
- **L'achat de la tronçonneuse** déjà évoqué lors d'un précédent conseil est prévu prochainement.
- **Container pour le verre** : le traitement contre les guêpes a été effectué.
- **Location de la salle des fêtes** : le fonctionnement devra être discuté lors d'un prochain conseil
- **Orange (très haut débit)** : le syndicat mixte Gers Numérique a retenu la commune de Lias d'Armagnac (une des zones les moins bien couvertes du département) pour bénéficier d'une couverture 4G des 4 principaux opérateurs (Bouygues Télécom, Free, Orange et SFR) à l'échéance de mi-2022 (au plus tard). La municipalité est sollicitée pour identifier les terrains susceptibles d'accueillir l'antenne. Rendez-vous sera pris avec le service pour évaluer les risques liés à l'installation de cet équipement.
- **Prochain conseil** : M. Claverie demande que chaque conseiller vienne au prochain conseil avec des propositions d'actions pour le mandat qui débute.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

EMARGEMENTS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

| Noms Prénoms | Fonction | Signature |
|---------------------------|---------------------------------|------------------|
| PANDELE Bernard | Le Maire | |
| MARRAST Christian | 1^{er} adjoint | |
| DUPRAT Cathy | 2^{ème} adjointe | |
| DE CASTRO Stéphane | Conseiller municipal | |
| LAFARGUE Paul | Conseiller municipal | |
| BRUEL Virginie | Conseiller municipal | |
| ULTRA Jean-Charles | Conseiller municipal | |
| VOUGO Vanessa | Conseiller municipal | |
| CLAVERIE Yannick | Conseiller municipal | |
| VAN WAES Jacques | Conseiller municipal | |